

Le bulletin cabrimontain

juin 2010

Rédigé, édité et diffusé par la Municipalité de Montcabrier (Lot)

Élections régionales des 14 et 21 mars : Résultats sur la commune

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Inscrits	278	278
Votants	150	156
Participation	53,95%	56,11%
Blanc ou nul	5	11
Votes exprimés	145	145
Malvy <i>PS</i>	58 (40%)	105 (72,41%)
Barèges <i>UMP</i>	28 (19,31%)	40 (27,58%)
Onesta <i>Europe Ecologie</i>	20 (13,80%)	
Cabrelier <i>FN</i>	18 (12,41%)	
Piquet <i>Front de Gauche</i>	8 (5,51%)	
Martin <i>NPA</i>	8 (5,51%)	
Lafond <i>Modem</i>	3 (2,06%)	
Torremocha <i>LO</i>	2 (1,37%)	

Nouvelle procédure de déclaration d'ouvrage domestique (puits et forage)

Les services de la Préfecture nous demandent de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins domestiques doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie à l'aide d'un formulaire CERFA (le demander en Mairie ou téléchargement possible sur Internet).

En l'occurrence pour les ouvrages existants, la déclaration doit être faite dans les meilleurs délais (en principe la date limite était le 31/12/2009). Pour toute information, s'adresser en Mairie.

Un site internet est à votre disposition :

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

Annuaire des associations:

- A rajouter à la liste parue sur le bulletin de mars 2010 ~
La Velhada
Mme Käthe CAPMAS, tél. 05 65 24 68 99 (après 20h00).
- L'association Artistes et Artisans de la Bastide a une nouvelle présidente : Mme. Céférina TRAVERSE, tél. 05 65 36 53 07.

Calendrier des festivités estivales

Tous les vendredis de juillet et août : Marché des Producteurs

Les marchés des producteurs de pays auront lieu tous les vendredis soirs, place de la mairie, à partir de 18h00. Tables, bancs, couverts et barbecue à disposition. La soupe régionale est offerte. Ambiance conviviale.

Tous les vendredis de juillet et août : Concours amicaux de pétanque en doublette

A l'occasion du marché des producteurs de pays, à partir de 21h00, concours ouvert à toutes et tous organisé par la Comité des Fêtes et l'Inter-Associations.

16 juillet - 8 août : Exposition de l'Association des artistes et artisans de la Bastide

Située dans la salle des fêtes, tous les jours entre 15h00 et 19h00, vous y trouverez des idées cadeaux et des plans déco pour la maison. Nocturnes les vendredis soirs.

- ➔ Les cabrimontaines et les cabrimontains sont invités au vernissage de l'exposition *dimanche le 18 juillet à 17h00.*

5, 7, 8, 10 et 12 août : Le 8 de Montcabrier (Festival de musique classique)

Le piano fait son entrée cette année avec un programme enrichi : 4 concerts et un événement surprise. Entrée 13 €; pass 3 concerts 35€; pass 4 concerts 45 €. Certaines répétitions seront ouvertes au public (gratuit). Pour tous renseignements et réservations consulter www.8demontcabrier.com ou téléphoner à Mme. Audrey BARRIERES au 06 64 79 80 60.

15 août Marché aux Puces - Brocante

De 07h00 à 19h00. Restauration possible sur place. Buvette. Comme chaque année, des emplacements gratuits seront attribués aux habitants de la commune sur réservation à la Mairie *avant le 7 août.*

28 & 29 août : Fête de Montcabrier

L'information complète sera diffusée par la Comité des Fêtes.

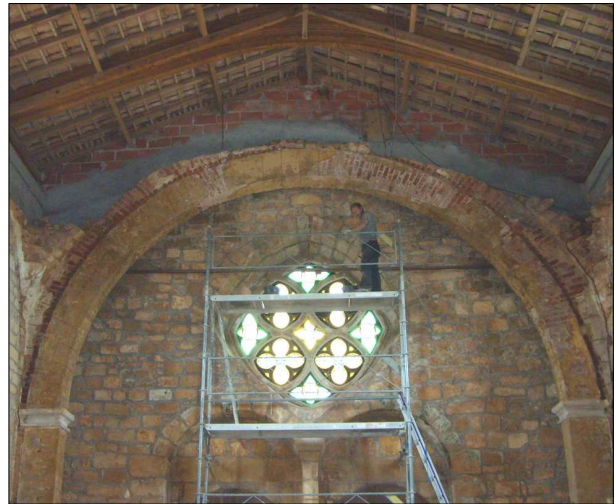
26 août (le jeudi) : Foire de la St. Louis

M. Maxime Pons proposera une conférence sur l'histoire de la bastide.

L'information complète sera diffusée par la Comité des Fêtes.

Travaux de l'église St Louis

Les échafaudages installés depuis le printemps sont en train d'être retirés. Les travaux ont révélé d'autres besoins qui seront couverts par la ligne budgétaire prévue. Il s'agit de la démolition de la voûte de la première travée.



La photo à gauche montre un coin de la première travée après la démolition.
La photo à droite montre M Gérard DEPLAT de Nontron, maître verrier, devant son œuvre, la nouvelle rosace qu'il a installée le 11 juin.



Le début des travaux : l'installation des échafaudages

Réunion publique du 3 avril

Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité et participé à la 2^{ème} réunion publique du mandat.

Comme prévu, les grandes lignes du budget municipal 2010 ont été présentées. Les 2 thèmes retenus sur les chemins ruraux et les frelons asiatiques ont ensuite provoqué des échanges pertinents. Nous pouvons remercier M. Calvet de Soturac pour son efficace intervention en tant que référent sur les frelons asiatiques.

Budget

En quelques chiffres:

Budget de fonctionnement ~ 264 166 €

Budget d'investissement ~ 156 451 €

Taux des diverses taxes :

	Montcabrier 2009	Montcabrier 2010	Moyenne 2009 Communauté des communes
Taxe d'habitation	7,16%	7,02%	9,01%
Taxe foncière bâtie	14,33%	14,05%	17,60%
Taxe foncière non bâtie	123,68%	121,20%	130,31%

La baisse des diverses taxes communales compense la hausse du nouveau prélèvement effectué au titre de la fiscalité additionnelle par la Communauté de Communes.

Chemins pédestres

Quelques membres du Conseil et des bénévoles, que nous remercions encore, ont nettoyé plusieurs tronçons de chemins :

- de Machy à Cuzorn
- de Lanau au Fraysse Haut
- de la Font d'Allure à Bernard Vignals.

Le chemin de Machy à Cuzorn, connu comme le chemin de Cahors, fera partie de plusieurs boucles qui seront balisées prochainement.

Frelons asiatiques

Un encart accompagnant ce Bulletin, présente la résolution que la Municipalité proposera à la Communauté de Communes. Des approches ont d'ores et déjà été effectuées pour se joindre à d'autres initiatives mises en place dans le département.

Au dos de cet encart, un modèle de piège que chacun peut mettre en place.

A louer

2 logements appartenant à la Commune sont à louer. Un T2 disponible de suite et un T3 qui sera libre au 15 juillet. Toute publicité est bienvenue. Joindre le 06 25 76 26 41 pour tout renseignement complémentaire.

Travaux

ERDF procède à l'enfouissement de ses réseaux électriques afin de réduire les risques notamment lors de tempêtes. Cela grâce à des fonds débloqués suite à la tempête de janvier 2009. Les travaux sont effectués par tranches. Une première débutant à La Borie et Girou Haut se terminant au Pont de Montcabrier vient de s'achever. Les anciens poteaux seront retirés.

Ces réalisations de type préventif qui relèvent d'un bon sens environnemental évident ne demandent qu'à être poursuivis.

Par ailleurs, les différents tas de terre et cailloux déposés sur le terrain près du stade ne sont pas amenés à rester là. Ils sont provisoirement stockés sur l'endroit le plus facile d'accès, et appartenant à la commune, avant d'être utilisés dans les tout prochains mois pour différents travaux sur la commune.

Un Musée à Montcabrier

Situé dans le bâtiment de l'ancienne épicerie Laporte, le musée "Le Livre et la Lettre" ouvre ses portes en juillet. Jean-Denis Touzot, cabrimontain depuis 20 ans, expose un choix de reliures et de calligraphies du moyen âge au 19ème siècle. Des cartes, des affiches et des archives sur la région sont également présentées.

Le musée sera ouvert tous les jours sauf le lundi de 14h à 19h.

Prix de l'entrée : 3 euros pour les adultes; gratuit pour les moins de 12 ans; 2€ pour les jeunes de 12 ans à 18 ans. Consulter pour les groupes scolaires.

L'association Sportive de Montcabrier

Après l'Association Sports et Loisirs l'an passé, c'est au tour du club local de football, l'Association Sportive de Montcabrier d'être présenté dans le bulletin municipal.

L'ASM crée en 1977 compte en moyenne, chaque année, une centaine de licenciés venant de Montcabrier et des communes avoisinantes.

A l'issue de la dernière saison, l'équipe fanion a accédé à la nouvelle division de Promotion d'Excellence, soit la division juste au-dessous du plus haut niveau départemental. L'équipe dite «réserve» qui a terminé seconde de sa poule cette année, espère bien confirmer et jouer en division supérieure lors de saison prochaine. Les couleurs de l'ASM ont été très bien défendues par 3 équipes de jeunes (9 ans, 13 ans et 19 ans) sur tous les stades du Lot.

Ces résultats pourraient entraîner dès la reprise de septembre, l'engagement d'une, voire de deux équipes supplémentaires.

A noter que l'ASM rivalise depuis de nombreuses années avec d'autres clubs représentant des communes plus importantes, qui, de plus, ont fait le choix de s'associer. Autant dire que les moyens de ses concurrents sont bien supérieurs à son très modeste budget.

Il est permis de penser que «L'esprit de clocher» mobilise sans doute plus efficacement les nombreux bénévoles sans qui l'ASM ne fonctionnerait pas. Les joueurs et les dirigeants invitent les personnes intéressées par le football à les rejoindre. L'ASM qui vit son sport avec enthousiasme toute l'année, tend à être l'association phare de la commune en proposant à la jeunesse une activité indispensable et saine.

Pour tout contact, joindre : P. Oulières (05 65 36 57 41); G. Mouthino (05 53 40 66 27); D. Doriac (06 25 76 26 41).

Office de Tourisme

Des plaquettes reprenant des circuits de balades et randonnées pédestres parcourant les communes du périmètre de l'Office de Tourisme, soit Cassagnes, Duravel, Montcabrier, Soturac, Touzac viennent d'être éditées. Elles sont en vente à l'Office de Tourisme de Duravel et à la Mairie de Montcabrier au prix de 5 €.

Comment payer moins d'impôts?

Répondre à cette question n'est pas une préconisation pour réduire les recettes de l'État et donc des collectivités. Ce serait mal venu pour la Municipalité qui recherche toujours les «3 francs six sous» pour joindre les deux bouts. Il s'agit tout simplement de rappeler les possibilités offertes à tout contribuable de réorienter en toute légalité sa contribution financière en faisant des dons à des associations habilitées.

L'exemple de la Fondation du Patrimoine qui peut affecter vos dons à la réfection de l'église St. Louis est toujours d'actualité (documents disponibles en mairie).

Précision suite au dernier Bulletin Municipal

Le partenariat entre la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble et celle du Fumélois et de la Lémance ne concerne que l'utilisation de la chambre funéraire.

Hommage

M. Charles Grialou est décédé à l'âge de 88 ans. La municipalité tient à souligner son engagement pendant 12 années au service de notre commune et de ses habitants lors des mandats municipaux qu'il occupa de 1977 à 1989.

Pompes à chaleur et à risques?

Les services d'ERDF (anciennement EDF) viennent de nous alerter sur l'importance des choix en équipement de pompe à chaleur. «*Un projet mal étudié peut entraîner de lourdes conséquences sur la qualité de distribution de l'électricité, générer des dépenses importantes pour renforcer les réseaux et affecter directement l'usage du système de chauffage. Donc des risques individuels et collectifs.*» Pour tout renseignement complémentaire, joindre ERDF ou la fédération départementale d'électrification ou encore la Mairie.

Patrimoine

Quelques habitants de la commune, se sont réunis et ont fondé une nouvelle association. Elle a pour appellation : Association pour la Sauvegarde et la Restauration du Patrimoine de Montcabrier (Lot) – ASRPM.

Pour ne pas perdre les belles créations d'antan (lavoirs, fontaines, calvaires, murs, gariottes, etc.) nous avons besoin de :

- la mémoire des anciens
- connaissances et documents historiques
- volontaires pour exécuter les travaux
- fonds financiers (dons, cotisations).

Contact M ORLANDO Salvatore, Les Jouandelles, 46700 Montcabrier.
Tél : 05 65 21 89 36 Mél : ASRPM@orange.fr

La municipalité se félicite de cette heureuse initiative.

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes – nouvelle déclaration

Les services de la Préfecture nous informent du caractère obligatoire de la déclaration pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes. Pour les meublés, exploités avant le 27/12/2009, qu'ils aient été ou non classés, la formalité de déclaration qui est nouvelle et indépendante de la formalité de classement, doit être déposée obligatoirement avant **le 1 juillet 2010.**

Les propriétaires de chambres d'hôtes doivent faire une nouvelle déclaration.

Les feuilles CERFA sont disponibles à la mairie.

La Mairie de Montcabrier
tél : 05 65 36 57 83 fax : 05 65 30 63 77
e-mail : montcabrier46.mairie@wanadoo.fr
site web : www.montcabrier.fr